

Communiqué de presse

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Banque des Territoires unies aux côtés des acteurs de l'eau

Orléans, le 24 novembre 2025

L'agence de l'eau Loire-Bretagne et la Banque des Territoires ont signé à l'occasion du Salon des Maires ce mercredi 19 novembre 2025, une convention de partenariat pour la période 2025-2027 qui vise à renforcer la complémentarité de leurs actions en faveur d'une gestion durable, équitable et solidaire de l'eau sur l'ensemble du bassin Loire-Bretagne.

La convention a été signée par Loïc Obled, Directeur général de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et Gisèle Rossat-Mignod, Directrice du réseau Banque des Territoires, en présence de Fabien Ducasse, Directeur régional Centre-Val de Loire de la Banque des Territoires.

Un partenariat stratégique pour l'eau et les territoires

L'agence de l'eau Loire-Bretagne, établissement public du ministère de la Transition écologique, agit sur un bassin couvrant **28 % du territoire métropolitain**, soit plus de **13 millions d'habitants**. Elle accompagne les acteurs locaux pour restaurer la qualité des milieux aquatiques, préserver la ressource et soutenir les projets d'adaptation au changement climatique.

La Banque des Territoires, au service de l'intérêt général et de la cohésion territoriale, mobilise une offre complète de **prêts, ingénierie et investissements**, notamment à travers son **Programme Eau** doté de **4 milliards d'euros de prêts et 15 millions d'euros pour l'ingénierie**.

En conjuguant leurs expertises technique et financière, les deux institutions entendent **accélérer la réalisation de projets structurants** pour les territoires, au bénéfice des collectivités locales, des usagers et de la biodiversité.

Des actions concrètes et coordonnées

Le partenariat s'articule autour de plusieurs axes opérationnels :

- **Co-accompagnement des collectivités** dans la mise en œuvre de projets d'intérêt commun pour l'eau et les milieux aquatiques ;
- **Partage et harmonisation des dispositifs d'instruction et de financement** pour simplifier la vie des porteurs de projets ;
- **Articulation des offres d'ingénierie technique et financière** pour faciliter la conception et le montage de projets ambitieux ;
- **Production de contenus conjoints et valorisation d'initiatives innovantes** favorisant la prévention des pollutions et la sobriété en eau ;
- **Participation commune à des événements et actions de communication** pour promouvoir une vision partagée de la gestion de l'eau.

Un engagement commun pour l'efficacité collective

En signant cette convention, **Loïc Obled** et **Gisèle Rossat-Mignod** affirment leur volonté d'**agir de façon complémentaire et partagée**. Cette coopération renforcée permettra de **rendre les dispositifs d'accompagnement plus lisibles, plus efficaces et plus réactifs**, dans un esprit de **co-construction avec les territoires**.

« Face aux défis du dérèglement climatique, la coordination de nos interventions est essentielle pour soutenir des projets cohérents, durables et adaptés aux besoins des territoires. Ensemble, nous pouvons amplifier l'efficacité des moyens publics au service de l'eau », souligne Loïc Obled.

« Nous sommes fiers de nous associer à l'agence de l'eau pour renforcer notre engagement commun en faveur de la préservation des ressources en eau et de la transition écologique. Ce partenariat illustre notre volonté de soutenir des projets innovants et durables qui bénéficient à la fois à l'environnement et aux communautés locales. Ensemble, nous œuvrons pour un avenir où l'eau, ressource vitale, est protégée et gérée de manière responsable pour les générations futures. », souligne Gisèle Rossat-Mignod.

A propos de L'agence de l'eau Loire-Bretagne

Au cœur des missions qui lui sont confiées par le ministère de la Transition écologique, l'agence de l'eau Loire-Bretagne agit pour une gestion durable des ressources en eau et des milieux aquatiques en mettant en mouvement les territoires grâce à des financement incitatifs et son expertise.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne représente 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il intèresse 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie, et plus de 13 millions d'habitants.

A propos de la Banque des Territoires

Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

banquedesterritoires.fr


Contact presse :

Agence de l'eau Loire Bretagne

Anaïs Laub : anais.laub@agence-loire-bretagne.fr

Banque des Territoires Centre-Val de Loire – Groupe Caisse des Dépôts

Aboubacar Bacar : aboubacar.bacar@caissedesdepots.fr – 0687657110